



Pays de Sommières

« TRIEZ MIEUX,
RECYCLEZ PLUS »



CRISE SANITAIRE
LES AIDES
AUX ENTREPRISES

Interview du Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières, Pierre Martinez



Vous avez pris vos fonctions de président dans une période de crise sanitaire sans précédent. Vos actions ont-elles été réorientées ?

Depuis cinq ans, la Communauté de communes du Pays de Sommières a fait de l'économie une de ses priorités. L'année singulière dans laquelle la pandémie nous a plongés a nécessité que nous prenions le sujet à bras le corps.

Nous avons aidé et aidons encore les entreprises en déployant des efforts considérables pour atténuer les effets de cette déflagration qui dure depuis un an (aide aux loyers par exemple).

La bataille de l'emploi est essentielle pour nous et notre volonté d'aider les entreprises en difficulté est une préoccupation de tous les instants.

Nous travaillons très étroitement avec la CCI, la Chambre des métiers et les associations locales de commerçants pour répondre aux mieux aux urgences du moment.

Cette solidarité est rendue possible par une situation financière assainie. En effet, depuis 5 ans, nous avons réduit notre dette de 36%, ce qui nous permet de rendre des services plus ambitieux à la population.

Un autre de vos objectifs est le développement durable et la transition énergétique ?

L'écologie n'est pas un sujet à part, elle est une thématique transversale

qui intègre toutes nos actions. Le développement durable est un véritable enjeu de civilisation.

Sur notre territoire nous menons une action forte dans le domaine de la collecte et de la valorisation des déchets en soutenant l'économie circulaire (financement des projets de collecte des encombrants ou de recyclage).

Respecter notre environnement c'est aussi agir sur les mobilités afin que la population puisse se déplacer plus facilement et plus efficacement. Les modes de transport les moins impactants pour notre environnement seront privilégiés. Un territoire qui avance est un territoire dans lequel les possibilités de déplacement sont adaptées aux exigences économiques et environnementales.

Enfin, le territoire de la Communauté de communes offre une grande richesse culturelle et patrimoniale ?

C'est une mission qui nous tient à cœur car la culture est « essentielle ». Elle est une nécessité et une de nos priorités. Il faut la concevoir comme un instrument de compréhension du monde et, plus prosaïquement, comme un outil d'équité entre les communes. Permettre à tous les habitants du territoire l'accès à la culture (multiples spectacles, école de musique intercommunale, réseau de bibliothèques...) est un axe fort de notre projet politique.

Quant à notre richesse patrimoniale, il n'est qu'à se promener en ouvrant grand les yeux pour s'en persuader ! A ce titre nous n'avons cessé de valoriser et de mettre en avant notre patrimoine naturel qui est constitutif de notre identité.

PAGES

3-4

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
L'aide aux entreprises



4

La Communauté de communes maintient le lien avec vous

5-9

DOSSIER
Collecte et valorisation des déchets



10-11

SCOLAIRE
L'alimentation de vos enfants



12-13

GEOCACHING
Jouez avec le patrimoine

14-15

Travaux en images

16

L'actu des communes

CRISE SANITAIRE

Les aides aux entreprises



Depuis le premier confinement et le début de la crise sanitaire, la Communauté de communes du Pays de Sommières s'est engagée aux côtés des entreprises de son territoire.

“
Le Fonds de solidarité exceptionnel a permis d'aider 89 entreprises sur le territoire de la Communauté.”



Véronique Martin
Vice-présidente, déléguée au Développement économique, à l'Insertion et à l'Emploi

Un **Fonds de solidarité** exceptionnel a été créé, en complément du Fonds gouvernemental national, par la Région Occitanie qui a la compétence économique. C'est dans le cadre d'un partenariat avec cette collectivité, que la Communauté de communes est venue abonder ce Fonds pour un montant de 64 500€. « Pour ce nouveau mandat qui a malheureusement commencé sous des auspices peu favorables, relate Véronique Martin Vice-présidente, déléguée au Développement économique, à l'Insertion et à l'emploi, nous tenions à développer notre compétence en matière de vie économique. Notre défi est de mettre tout en œuvre pour accompagner et contribuer à la pérennité des nombreuses petites entreprises qui maillent notre territoire ». Le Fonds de solidarité exceptionnel a permis d'aider 89 entreprises sur le territoire de la Communauté.

Culture et tourisme

Une deuxième aide d'un montant de 37 715 € a été apportée par la Communauté de communes au Fonds local Occitanie. Ce fonds spécifique permet d'aider les entreprises relevant

des secteurs de la culture, du tourisme et du patrimoine. Il sert à effectuer des avances remboursables, des aides à l'investissement en vue de la relance de l'activité ou à la prise en charge d'une partie du loyer du mois de novembre. « Beaucoup d'entreprises du territoire sont liées au tourisme ou au monde de la culture... les aides de l'état et de la région avec qui nous avons conventionné nous ont permis de les soutenir. Plus de 50 entreprises ont demandé cette aide, conclue Véronique Martin ».

Informer

Enfin, du côté du service Relais emploi/formation, suite à la sollicitation de la Chambre des Métiers, une action de phoning a été mise en place : « Nous avons appelé toutes les entreprises, explique Christine Villegas responsable du service. Les TPE et autoentrepreneur étaient réellement en demande. Nous les avons conseillés et orientés quant aux aides existantes et aux services à contacter et on leur a distribué un memento. Certains avaient aussi de grosses difficultés avec les démarches numériques. Nous avons senti les angoisses des chefs d'entreprises ces derniers mois et nous les sentons encore aujourd'hui ».

INFORMATION PRATIQUE

Pour répondre à toutes questions contacter le Service de développement économique : 04 66 77 70 39

CRISE SANITAIRE

Les aides aux entreprises

Témoignages

Cécile Roudaut

« *Curiosités* » magasin de
décoration, Calvisson



« Lors du premier confinement, nous avons seulement bénéficié du Fonds gouvernemental ce qui ne couvrait même pas les charges fixes. Lors du deuxième, nous avons été informés des aides existantes et accompagnés à travers une réunion à la Communauté de communes. J'ai reçu une prise en charge de mon loyer par le Fonds local Occitanie, ce qui a été un réel soulagement. L'Association des artisans et commerçants de Calvisson a aussi reçu des aides de la Communauté de communes et de la mairie de Calvisson, à destination des artisans et commerçants de la ville. »

Frédéric Fontvieille

« *La cuillère gourmande* »,
artisan confiturier, Congénies



« J'ai été très impacté par le premier confinement car en tant qu'artisan je vends mes produits à des métiers de bouche, des caves coopératives, des monuments nationaux... J'ai perdu plus de 50% de mon CA. J'ai pu bénéficier de trois aides : le Fonds gouvernemental, le fonds de solidarité exceptionnel de la Région et les aides de la Communauté de Communes, des aides financières et un accompagnement. Cela m'a permis de continuer à payer mes fournisseurs et d'accorder des délais à mes clients. L'aide que j'ai reçue m'a permis d'aider à mon tour les autres. »

Le saviez-vous !

Le service **Emploi Insertion** organise chaque année deux **Forums emploi et accompagnement** :

- les demandeurs d'emplois dans leur recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, simulation de RDV, inscriptions, consultation des offres, ateliers thématiques...),
- les chefs d'entreprises (démarche de création, dépôt d'offres d'emploi(s), aide à la sélection des candidats, informations sur les aides au recrutement, mise à disposition de salle...),

Une permanence de la CCI du Gard se tient quatre demi-journées par mois, pour aider notamment à la création d'entreprises.

Des dépliants d'informations sont à votre disposition dans les mairies et à la CCPS.



CONTACT

Relais emploi, Zac de l'Arnède, Bat 1, T / 04 66 35 91 71

La Communauté de communes maintient le lien avec vous



La Communauté de communes a mis en place différents moyens afin de communiquer avec les habitants du territoire et de diffuser de l'information sur ses actions et l'activité des services.

Trois outils sont à votre disposition pour suivre cette actualité :

- 1** www.ccpaysdesommieres.fr
Le site internet de la Communauté de communes
- 2**  [CC.PaysdeSommières](https://www.facebook.com/CC.PaysdeSommières)
Toute l'actualité de la CCPS sur Facebook.
- 3** **Info-Flash**
L'application Info-flash téléchargeable sous Google Play ou Apple Store

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Le 22 janvier dernier, le Président de la CCPS a inauguré l'installation des nouvelles colonnes communicantes de tri du papier et du verre devant le collège de Sommières



La Communauté de communes développe une stratégie d'action globale concernant la collecte et la valorisation des déchets. Elle met en œuvre des opérations qui vont de l'installation de consignes aux colonnes communicantes en passant par la sensibilisation de la population au tri, la collecte ou le réemploi des encombrants en lien avec des partenaires. Autant de garantie de la détermination de la collectivité sur le sujet.

« TRIER PLUS ET TRIER MIEUX »

Les camions de collecte des déchets ont été floqués avec les consignes de tri



Pour réduire les déchets produits chaque année sur le territoire, la Communauté de communes a lancé un plan pluriannuel d'actions entre amélioration des équipements permettant de trier et sensibilisation de la population à travers un plan local de prévention des déchets.

“
... sensibilisation
de la population
à travers un plan local
de prévention des
déchets ”

Les habitants de la Région Occitanie génèrent deux millions de tonnes d'ordures ménagères et assimilées par an. Or, la capacité d'incinération est seulement de un million de tonnes. Résultat, les un millions restant font l'objet d'un enfouissement terrestre.

Sur la base du rapport du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) adopté en 2019 par la Région Occitanie, qui en a la compétence, la Communauté de communes du Pays de Sommières a décliné ses ambitions pour son territoire. Le plan pluriannuel préparé depuis le mois de juillet a permis de proposer un plan d'actions planifié pour les six ans à venir.

Comme le rappelle Jean-Michel Andriuzzi, Vice-Président, délégué à la collecte et à la valorisation des déchets : *« Le but est d'arrêter d'enfouir. Il nous faut donc produire moins de déchets. Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Nous avons tous en tant que citoyen un devoir et un pouvoir d'action à travers un tri de plus en plus efficace. Les consignes de tri se sont précisées et étendues au fil des ans et des nouvelles filières. Désormais tous les emballages peuvent être triés. Cela fait l'objet de nos campagnes d'information auprès de la population avec la distribution de flyer, mais aussi en rappelant les règles de tri sur les camions de ramassage de déchets.... Triier mieux pour recycler plus, c'est la base ».*

Papiers et verre

Par ailleurs, pour améliorer le tri des papiers et des verres, la Communauté renouvelle son parc de colonnes communicantes. Les premières ont été implantées le 22 janvier dernier devant le collège à Sommières. Dix autres seront installées dans les prochaines semaines. Il a été décidé par les élus communautaires le renouvellement de toutes les colonnes et d'augmenter notre parc de 20%. On passera de 100 colonnes actuellement à 120 colonnes pour chaque flux dans trois ans. Ce qui représente un investissement de 250 000€.

Biodéchets

À compter de 2025, les collectivités sont tenues de proposer à leurs administrés une solution de tri à la source des biodéchets, pour que ces déchets soient valorisés. Il s'agit de pouvoir de séparer tous les résidus de légumes et de fruits mais aussi tous les autres déchets fermentescibles. Plus le tri sera précis plus le traitement sera facile. Enfin, l'action de réemploi encouragée et accompagnée par la Communauté de communes est un autre levier important. Éviter de jeter est le premier maillon d'une chaîne vertueuse qui justifie pleinement notre soutien à la recyclerie.

PAPIER



Apport aux colonnes à papier

100 colonnes à papier sont réparties sur le territoire de la Communauté des communes. Merci de respecter les consignes de tri.



Ne vont pas dans les colonnes papier ...

Les couches-culottes, les papiers salis ou gras, les articles d'hygiène, les films plastiques enveloppant les revues.

journaux magazines



publicités prospectus



enveloppes papiers



courriers lettres



livres cahiers



annuaires catalogues



VERRE



Apport aux colonnes à verre

93 colonnes à verre sont réparties sur le territoire de la Communauté de communes. Merci de respecter les consignes de tri.



Ne vont pas dans les colonnes verre ...

Pots de fleurs, vaisselle, faïence, porcelaine, ampoules, couvercles, bouchons,...

bouteilles



bocaux



LA RECYCLERIE : STOP AUX DÉCHETS

La Communauté de communes souhaite développer l'économie circulaire sur son territoire. Elle mène diverses actions comme la collecte des encombrants réutilisables et participe financièrement au fonctionnement de lieux comme la Recy'clade. En moins d'un trimestre, le lieu qui permet de donner une deuxième vie aux objets, a connu un beau succès avec plus de 500 visites.

“

... réduire les déchets en les réintroduisant dans l'économie circulaire ”



Jean-Michel Andriuzzi
Vice-Président, délégué à la collecte et à la valorisation des déchets

INFORMATION PRATIQUE

Vente le mercredi de 10h à 17h30.
Dépôt des objets le jeudi de 8h30 à 12h30.
Collecte des encombrants à domicile le mercredi et jeudi. Prise de RDV CCPS service déchets : T / 04 66 80 98 40.

Comme tous les mercredis, la recyclerie de Calvisson est ouverte. En cette journée ensoleillée, canapés, tables et vélos ont été installés à l'extérieur. A l'intérieur, le petit hangar est chaleureusement aménagé. Billard, sofa, affiches, livres et vaisselle, mais aussi jouets ou encore objets de décoration vintage, sont entreposés dans cette caverne d'Ali Baba. Simone et Monique, retraitées, sont venues à pied : « *On regarde, il y a toujours des petites choses intéressantes, c'est agréable* ». Elles croisent Laetitia et sa fille Yaël qui repartent les bras chargés : « *C'est la deuxième fois que je viens. J'ai une société de relooking de meuble et je viens chiner des objets. J'en profite pour donner des choses que nous n'utilisons plus. J'aime l'aspect solidarité et comme je suis moi-même dans l'éco-recyclage, je trouve que c'est bien mieux que de jeter* ». Quant à Yaël, du haut de ses 6 ans, elle est bien contente de ses acquisitions. « *J'ai eu cinq DVD pour deux euros, il y a même Rox et Rouky* ».

L'économie circulaire

La recyclerie, qui a ouvert ses portes en septembre, permet de donner une deuxième vie aux objets dont les gens ne veulent plus : « Cela fait partie de nos leviers d'actions : réduire les déchets en les réintroduisant dans l'économie circulaire et participer à une action sociale, confirme Jean-Michel Andriuzzi, Vice-Président, délégué à la collecte et à la valorisation des déchets à la Communauté de communes du Pays de Sommières. Car aujourd'hui encore expérimental, le lieu a une triple ambition : environnementale par la réduction des déchets sur le territoire, de sensibilisation au réemploi afin d'éviter le gaspillage et enfin, économique afin de permettre aux foyers modestes de s'équiper au moindre coût : « *Soit les personnes apportent les objets sur place, soit nous pouvons récupérer les encombrants directement chez eux, explique*

Maud Bousquet en charge de la recyclerie à Calade ». Une fois récupérés, les objets sont diagnostiqués, nettoyés et réparés par la jeune équipe issue du chantier d'insertion Calade.

Eviter la déchetterie

Depuis son ouverture en septembre, la Recy'clade a reçu 500 visiteurs dont 100 pour des dons. Plus de trois tonnes d'objets, soit 1178 objets, ont ainsi évité la déchetterie : « *Dans l'avenir, nous souhaitons étendre nos jours d'ouverture, développer la vente sur les réseaux sociaux et pourquoi pas créer un site de vente en ligne. Notre objectif pour 2023 est de détourner de la déchetterie plus de 9 tonnes d'objets par mois* ».



Témoignage

Lény, 27 ans en réinsertion à Calade

« *La Recy'clade est une des activités d'insertion professionnelle de l'association Calade. Elle accueille trois personnes dans le cadre de l'insertion, c'est le cas de Lény, 27 ans.*

Depuis la fin de la fac en 2017, Lény est en recherche d'emploi. En juillet dernier, contacté par Calade, il est retenu pour intégrer la recyclerie : « Cela m'a beaucoup apporté grâce à la diversité des activités que je suis amené à faire. J'ai aussi découvert les difficultés de gestion d'un territoire et de ses ressources. C'est une expérience importante qui m'a aidé à construire mon projet professionnel.

Aujourd'hui je sais que j'ai envie de travailler dans le tissu associatif qui porte des valeurs d'entraide ».

TRI SÉLECTIF



barquettes et boîtes



pots, tubes et gourdes souples



films, sacs et sachets



bouteilles en plastique alimentaire ou entretien



emballages en carton, briques alimentaires



emballages métalliques



LE CIRCUIT DES ENCOMBRANTS

Lorsque les particuliers souhaitent faire don d'un objet encombrant à la recyclerie, ils ont deux possibilités : apporter l'objet sur place par leur propre moyen le mercredi et le jeudi matin, ou bien, s'ils se trouvent dans l'impossibilité de se déplacer, appeler le service déchets de la Communauté de communes pour prendre rendez-vous pour une collecte à domicile. Mais que se passe-t-il une fois le rendez-vous fixé ? Nous avons suivi le chemin des objets encombrants.



08h30 jeudi matin départ de l'équipe de la recyclerie de Calvisson direction du premier rendez-vous.



Récupération d'un matelas chez un particulier à Montpezat et d'un cadre de lit.



Pendant ce temps un couple dépose un lot de 12 chaises à la recyclerie. Un ensemble qui prend immédiatement place dans l'enceinte de la boutique.



Le camion passe par la recyclerie pour déposer le cadre de lit et les autres encombrants collectés.



L'électroménager déposé à la recyclerie, est emmené chez le partenaire ENVIE spécialisé dans la réparation de l'électroménager.



Halte à la déchetterie pour y déposer les encombrants trop abîmés pour trouver leur place à la recyclerie. C'est le cas du matelas récupéré plus tôt dans la matinée.

T / 04 66 80 98 40

SCOLAIRE ET
PÉRISCOLAIRE

RESTAURATION SCOLAIRE

Bientôt un nouveau marché



Marc Larroque
Vice-président, délégué aux Affaires
scolaires et périscolaires.

La Communauté de communes prépare le prochain cahier des charges qui s'imposera pour la composition des repas des enfants en restauration scolaire. Une décision importante qu'elle a souhaité co-construire avec les familles à travers des réunions et un questionnaire.

Lundi, 18h, six parents délégués des parents d'élèves de six écoles du territoire sont présents à la réunion en visioconférence organisée par la Communauté de Communes. D'autres réunions seront menées avec l'ensemble des écoles sur la semaine. Dans le cadre du renouvellement du marché de restauration scolaire et périscolaire qui arrive à échéance le 31 août prochain, un groupe de travail constitué de parents délégués des écoles, d'élus de la Commission Affaires Scolaires et de techniciens du service scolaire et périscolaire a été mis en place afin de construire ensemble le contenu du futur cahier des charges de la restauration scolaire : « Cette démarche de co-construction n'est pas spécifique à la restauration scolaire, explique Marc Larroque, Vice-président, délégué aux Af-

fares scolaires et périscolaires. En effet, pour l'ensemble des projets scolaires et périscolaires (restauration, construction, marché de fournitures scolaires,...), nous définissons politiquement le cadre du projet et les grandes orientations, et nous échangeons par la suite avec l'ensemble des partenaires et utilisateurs. »

Du bio et du local

Préalablement à cette réunion, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des familles afin de recueillir leurs priorités concernant l'alimentation de leurs enfants. Lors de ces réunions les parents prennent la parole à tour de rôle : « je trouve important que les enfants mangent des produits locaux et de saison », « si on pouvait privilégier les produits Bio ce serait bien »... Il s'avère que les informations recueillies lors de ces échanges et les réponses faites par les parents dans le questionnaire, sont assez semblables. Ces préférences quant à la composition du repas des enfants, seront intégrées dans le document dans le respect des coûts : « Nous délivrons 1300 repas par jour en moyenne. Ils sont facturés aux familles entre 3,65 € et 4,10 € selon le quotient familial, mais ils coûtent à la collectivité 9,75€. C'est un engagement financier im-



portant de la communauté, mais c'est le gage de notre exigence de qualité pour les repas de nos enfants. Il est nécessaire de trouver dans le cadre de ce nouveau marché un équilibre entre budget, souhait des familles et règles nutritionnelles».

Les grandes orientations du nouveau marché

Les réponses fournies par les 633 familles qui ont participé au questionnaire mis en ligne sont en adéquation avec les grandes orientations souhaitées par les élus de la Communauté de communes.

- Privilégier les Produits locaux et de saisons
- Augmenter le % de produits BIO, et maintien du Pain Bio et local tous les jours
- Éviter les produits transformés ou reconstitués
- Des Labels de qualité pour les volailles
- Proposer un choix supplémentaire avec la mise en place d'une formule
- Repas végétarien tous les jours
- Porter une attention particulière au gaspillage alimentaire (réflexion autour des délais de réservation, des repas à quatre composantes et des animations pour lutter contre le gaspillage)



« Des aliments Bio, locaux et de saison »

Marc Larroque, Vice-président, délégué aux Affaires scolaires et périscolaires, Séverine Panarotto, Chef du service Affaires scolaire et Cathy Bez, responsable du Pôle restauration et accueil de loisir périscolaire nous expliquent comment sont composés les repas de vos enfants.

Quels sont les éléments pris en compte pour composer les repas quotidiens des enfants ?

Marc Larroque. Nous avons établi lors du précédent marché un cahier des charges qui exigeait au moins 20% de produits bio, avant la loi EGALIM. Nous souhaitons donc poursuivre cette démarche. Nous exigeons aussi des produits locaux, c'est-à-dire produits à moins de 200 kilomètres et des produits de saison. Cela concerne essentiellement les fruits et les légumes. Cette demande est une exigence de la Communauté de Communes depuis plusieurs années déjà. Elle est en adéquation avec l'évolution de la société et des lois.

De quoi sont composés les menus des enfants ?

Séverine Panarotto. Actuellement tous les repas sont composés de protéines animales et un repas par semaine est végétarien contre un par mois auparavant. Nous souhaitons nous adapter aux recommandations de santé conseillant de consommer moins de viande, mais nous pensons aussi aux enfants qui n'ont pas la possibilité de manger de viande chez eux. Les repas sont donc composés de protéines, de crudités, de légumes cuits, de féculents et de calcium (yaourt ou fromage). Sur cette base, les menus sont élaborés par le diététicien du prestataire.

Comment sont choisis les menus et les recettes ?

Cathy Bez. Tous les deux mois nous organisons une commission réunissant les responsables des centres de loisirs, de la halte-garderie, et le chef de cuisine du prestataire. Je suis pour ma part en contact quotidien avec les personnels qui travaillent tous les jours dans les restaurants scolaires et qui me font remonter les comportements des enfants en fonction des repas qui leur ont été proposés. Nous savons ce qu'ils ont aimé ou laissé. Lors de cette commission nous relevons tout ce qui n'a pas fonctionné afin que les recettes soient retravaillées. Par exemple le gratin de courgettes qui a rendu trop d'eau ou un plat trop épicé que les enfants ont laissé. Ensuite, nous étudions les menus proposés pour les deux mois à venir par le diététicien. Nous corrigeons ce qui nous semble trop léger ou trop compliqué. Car si nous devons éveiller la curiosité gustative des enfants, nous devons surtout nous assurer qu'ils repartent en classe en ayant suffisamment mangé.



Ombeline Mercereau,
Vice-présidente, déléguée
aux Travaux

Travaux en images



Nouveau restaurant scolaire à Calvisson

La construction du nouveau restaurant scolaire d'une surface de 283 m² est confiée à l'architecte Dominique Pierre. Le restaurant partagé entre l'école Roger Leenhardt et le centre de loisirs, dispose d'une capacité d'une capacité de 240 couverts (déjeuner, goûter...) et intègre une salle de restaurant ouverte, un self-service, un ensemble de cuisines et de réchauffage des plats. A l'extérieur, les aménagements intègrent un auvent de protection au niveau de l'entrée et une zone de collecte des déchets. Montant de l'opération : 960 000 €.



Extension de la Maternelle à Congénies

L'extension de l'école maternelle de Congénies consiste à la création d'un espace dortoir. L'ensemble des travaux sur une surface de 53 m² seront terminés pour la rentrée scolaire de sept-embre 2021. Le montant de l'opération, confiée à l'architecte Eric Macaluso s'élève à 133 000 € TTC.

Restructuration et extension du restaurant scolaire à Villevieille

Deux opérations simultanées sont réalisées sur le site de l'école de Villevieille. Il s'agit d'une part de la restructuration et de l'extension du restaurant scolaire de l'école. Sur une surface de 42 m², les travaux consistent dans l'agrandissement et la mise aux normes de la cuisine, la création d'un bureau administratif et l'extension de la salle de restaurant, sans oublier le traitement de l'acoustique, afin que les 120 élèves qui utilisent le restaurant, soient accueillis dans les meilleures conditions. En cours de chantier, le constat de la déformation de la charpente a rendu nécessaire la réfection totale de la toiture. Montant de l'opération: 243 000 €.

D'autre part, une extension du bloc sanitaire extérieur sur une surface de 21 m² est réalisée avec un sanitaire accessible aux PMR (Personnes à mobilité réduite), pour un montant de 91 000 €.

La livraison de ces 2 opérations est prévue fin avril 2021.



Réfection de la toiture de l'école La Condamine à Sommières

La réfection de la toiture de l'école La Condamine est terminée. Il s'agissait de la troisième et dernière tranche de travaux avec le remplacement de l'isolation, la reprise des rives et des descentes eaux pluviales. L'opération démarrée en 2018 a permis la réfection complète de la toiture, sur une surface de 1 550 m² pour un montant de 269 000 €.



Jouez avec le patrimoine

Les brochures des parcours géocaching sont disponibles à l'Office de tourisme du Pays de Sommières.

Le 20 janvier dernier, avec l'installation d'une œuvre graphique à Junas sur la dernière étape du circuit de géocaching, le point final à la réactualisation des cinq parcours du territoire de la Communauté a été posé.

Avez-vous déjà essayé le géocaching ? Il s'agit d'une chasse au trésor au cours de laquelle on s'oriente grâce au GPS, pour rechercher des contenants cachés dans divers endroits d'un parcours. L'idée est de s'approprier cette pratique de loisir pour interpréter les sentiers de randonnée existants et de proposer un véritable jeu de piste qui permette la connaissance du patrimoine culturel et naturel du territoire.

La Communauté de communes compte cinq parcours de géocaching sur son territoire créé en collaboration avec le Collectif des Garrigues : « A la découverte de la pierre de Junas », « De la cave aux moulins » à Calvisson, « Entre rivière et bois » à Crespian, « De l'eau à la roche » à Lecques et « Remonter le temps » à Villevieille. Des dépliants permettant de suivre les étapes du parcours et les énigmes ont été réalisé(e)s et sont téléchargeables sur les sites de la Communauté de communes ou de l'Office de tourisme. Par ailleurs pour chaque parcours, la Communauté a choisi, plutôt qu'une géocache classique, de faire appel à des artistes locaux pour matérialiser la cache finale, comme l'explique Véronique Martin, Vice-présidente, déléguée au patrimoine et au tourisme : « *Ce projet bénéficie de financements européens par l'intermédiaire du PETR Vidourle Camargue. Deux artistes locaux, ont été sollicités pour réaliser des sculptures ou d'œuvres graphiques et ainsi symboliser la fin du parcours. Sourcedj a créé deux sculptures pour les circuits de Calvisson et de Villevieille et Soukkoz a créé trois œuvres graphiques pour les circuits de Crespian, Junas et Lecques* ». C'est l'équipe du chantier d'insertion de Calade qui installe les œuvres sur le terrain.



De gauche à droite : S. Jannez, Directeur de Calade, M. Scherrer, chef de Chantier d'insertion, V. Martin, Vice-présidente et déléguée au Patrimoine et tourisme CCPS, P. Martinez, Président CCPS, M.-J. Pellet, Maire de Junas

Soukoz

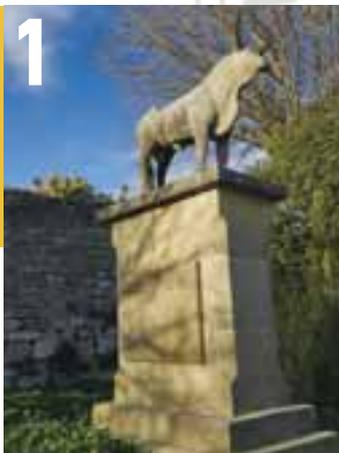


Soukoz, artiste touche à tout, à 25 ans, ce Gardois est l'auteur de trois des œuvres installées sur les parcours de géocaching sur le territoire. Issu de l'univers du graffiti, le jeune homme qui a passé un Bac « arts plastiques » et suivi une formation dans une école d'illustration, puise son inspiration dans une double influence : « *J'aime l'univers de la bande dessinée et du hip-hop et je suis aussi sensible à la peinture plus classique comme Dali, Picasso et Basquiat* ». En 2017, il est à l'initiative du Festival des cultures urbaines en pays de Sommières. C'est donc une belle surprise quand la Communauté de communes lui confie la réalisation des œuvres pour trois des parcours de géocaching : « *Dans cette période difficile les gens ont besoin de s'émerveiller et les artistes de travailler. La sollicitation des collectivités est donc formidable ; je travaille beaucoup avec les écoles et les enfants pour apporter du rêve et participer à l'émerveillement par l'art. Je suis content de cette confiance de la Communauté de communes et j'espère que les gens aimeront les œuvres* ».

Géocaching en famille à Villevieille

Parmi les parcours de Géocaching du territoire, celui de Villevieille est le plus court. Il peut se faire avec des enfants en bas âge puisqu'il n'excède pas un kilomètre et trente minutes. Il est aussi l'occasion de découvrir le village et ses points de vue superbes sur la nature

Point de départ le taureau sculpté en 1982 par Jean-Luc Toubas. Il est gravé « Club Taurin Lou Seden », en rapport avec la grande tradition camarguaise bien présente à Villevieille.

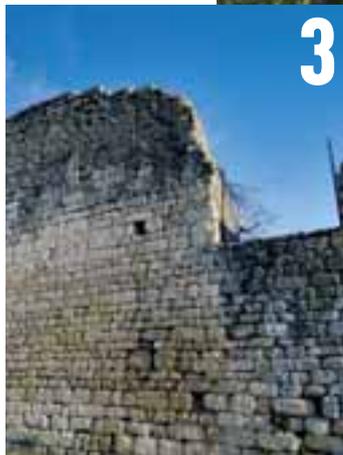


1

En contournant le château datant du XI^e siècle, vous atteignez le point numéro 2. Tournant le dos à l'édifice, vous découvrez un point de vue magnifique sur la vallée et au loin le Pic Saint Loup.



2



3

Votre troisième halte se fait le long des remparts proche de la maison dite(s) « Le Belvédère ». D'une hauteur de deux ou trois mètres, les remparts sont formés de deux murs en pierre espacés d'environ un mètre.



4

En remontant sur la droite pour contourner le village, vous longez l'église détruite en 1575 et reconstruite à partir de 1674 par Jean-François de Pavée, seigneur de Villevieille et de Montredon. Son clocher surmonté d'une croix se découpe dans le bleu du ciel.



5

La tour de l'horloge est l'ancienne porte du village fortifié, surmontée de son campanile* en fer, abrite une cloche du milieu du XIX^e siècle. Elle fait face à l'aire de jeux pour enfant et à la mairie.



6

Enfin, les fouilles du site des Terriers marquent la dernière étape de votre promenade. Les mosaïques qui y furent découvertes ont été envoyées au Musée de Nîmes. C'est de ce lieu que vous partez à la recherche de la cache finale pour découvrir la sculpture de Souredj.





« Combas Pouce »

La commune de Combas met en place une action afin de permettre aux habitants (de plus de 15 ans) ne disposant pas de voiture ou de permis de conduire, de se rendre sur Sommières. Le système gratuit, sécurisé et qui se veut le plus souple possible a pour objectif de développer le lien social et la solidarité entre Combas-sol(e)s, mais aussi de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre. De quoi s'agit-il ? De sécuriser le « Stop ». Pour cela, je m'inscris à la Mairie en tant que Conducteur ou Passager ou les deux. Je signe l'engagement de respect de la Charte «Combas pouce». Le Conducteur reçoit un macaron «Combas pouce» à placer sur le pare-brise lorsqu'il est disposé à prendre un passager au départ de Combas en direction de Sommières et le passager reçoit un brassard «Combas pouce» à porter lorsqu'il souhaite être véhiculé vers Sommières.

Une belle initiative solidaire en faveur de la mobilité.

Informations : T / 04 66 77 80 28 ou
combas.gard@orange.f



De nouveaux équipements à Saint-Clément

Les travaux de réalisation du City Park ont débuté en janvier sur la commune. L'objectif est de créer un lieu de rencontre et de partage pour les jeunes, aménagé avec des bancs, des tables, des poubelles et des filets de protection.

LES COMMUNES DE CALVISSON ET DE SOMMIÈRES, LABELISÉES « PETITES VILLES DE DEMAIN »



Calvisson et Sommières font partie des 21 communes du Gard retenues dans le programme « petites villes de demain » par le ministre de la cohésion des territoires et

des relations avec les collectivités. Ce programme a pour objectif d'accompagner les communes de moins de 20 000 habitants, pour conforter leur rôle de centralité, renforcer le maillage du territoire et leur permettre de faire face aux enjeux démographiques, économiques, ou sociaux à venir. Ainsi Calvisson et Sommières bénéficieront d'aide sur-mesure pour leurs actions contribuant au dynamisme de leur centre-ville : logement, commerce, mobilité, transition écologique, valorisation patrimoniale, développement des services et activités. Une convention d'adhésion viendra prochainement concrétiser ces engagements...

NOUS JOINDRE



Communauté de communes du Pays de Sommières
Parc d'Activité de l'Arnède, BP52027
30250 Sommières

Standard T / 04 66 77 70 39
Service Scolaire
Pôle vie scolaire / Transport scolaire
T / 04 66 77 09 67
Pôle Accueils de loisirs périscolaires
(matin, midi et soir) T / 04 66 77 09 77
Service Enfance Jeunesse
T / 04 66 77 70 39
Déchets Ménagers T / 04 66 80 98 40
Service Urbanisme – Droit des Sols
T / 04 66 77 97 31

Ecole de musique intercommunale
T / 04 66 77 70 39
Office de Tourisme T / 04 66 80 99 30
Relais Emploi T / 04 66 35 91 71
Centre de loisirs
Sommières, Villevieille, Montpezat,
Espaces jeunes. T / 04 66 80 31 25
Centre de loisirs Calvisson
T / 09 67 08 40 69
SPANC T / 04 66 77 09 73
Crèches Collectives
Calvisson T / 04 66 63 00 98
Sommières T / 04 66 80 44 21
Villevieille T / 04 66 77 71 17
Halte Garderie Itinérante
T / 06 89 77 28 68

Lieu d'Accueil Enfants Parents
T / 04 66 77 70 39
Relais Parents-Enfants Assistantes Maternelles (RAM)
T / 04 66 63 18 76

Le Journal de la Communauté de communes du Pays de Sommières
Directeur de publication Pierre Martinez
Impression Pure Impression
Publication tirée à 12 865 exemplaires

Ce journal est également disponible en ligne sur www.ccpaysdesommières.fr

Le calendrier du tri 2021
Vous pouvez vous procurer le Calendrier du tri en contactant le service de déchets ménagers au T / 04 66 80 98 40 ou le télécharger sur le site internet.

